

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

ORCHIMONT ET HÉRISSON

17 FÉVRIER 2022



Ordre du jour

- › Information
 - Qu'est-ce qu'une ODR ?
 - Tour de la commune de Vresse
- › Consultation
 - Travail en sous-groupes
 - Mise en commun des résultats
- › Les suites



Présences

- › **Villageois** : 15 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Frédéric MARTIN, Yves-Marie THERET, Véronique SOENEN, André ROBINET, Alain WILEMME
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET et Bruno ECHTERBILLE
- ⇒ **Total de présences** : 23 personnes



Lieu de réunion

- › Salle de village de Orchimont

Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

La FRW a été désignée pour accompagner Bièvre dans son opération de développement rural. Mais ... "FRW", "Opération de développement rural", Kezako ?

La **FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est un organisme privé, chargé de missions publiques. Le travail des agents de développement de la FRW consiste à informer, conseiller et accompagner les communes dans leur opération de développement rural.



*« Une **ODR** (Opération de Développement Rural) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets.*

*Le **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural) est un document stratégique qui synthétise l'opération de développement rural. Le PCDR notifie tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). Le PCDR est composé de plusieurs parties : description des caractéristiques socio-économiques de la commune, résultats de la consultation à la population, stratégie de développement et projets pour atteindre les objectifs stratégiques ».*

Source : extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural.

Dans le cadre d'une ODR, une **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) est mise en place. Cette commission est composée comme suit : $\frac{3}{4}$ des membres sont issus de la population et $\frac{1}{4}$ maximum du conseil communal. Les membres de la CLDR représentent un maximum de composantes de la population au niveau de la profession, de l'âge, du genre, des catégories socio-professionnelles, des villages, ...

- La CLDR participe à la définition et à la réalisation du PCDR (stratégie, projets et priorités) ;
- La CLDR assure un rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre du PCDR ;
- La CLDR est une commission consultative : il s'agit d'un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées ;
- Les réunions avec la CLDR sont au nombre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme. Lors de la mise en œuvre, il s'agit d'environ 4 réunions/an ;
- Des réunions plus thématiques (en fonction des différents groupes de travail qui seront créés) peuvent également s'organiser.

Comment se déroule concrètement l'élaboration d'une opération de développement rural ?

L'auteur de programme (dans ce cas-ci : Impact SPRL) et la FRW sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales.

Un diagnostic est établi en se basant d'une part sur une étude socio-économique (objectif) et d'autre part sur les consultations citoyennes dans les villages de la commune (vécu subjectif).

Sur base du diagnostic de l'auteur de programme, des groupes de travail et la CLDR sont mis en place, identifient les enjeux essentiels et imaginent des réponses concrètes.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). La faisabilité et la pertinence des réponses sont évaluées. Des retours vers la population sont organisés.

Le PCDR proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit ensuite être approuvé par le Gouvernement wallon sur proposition de la ministre en charge du Développement rural.

Information – Tour de la commune de Vresse

La FRW présente les données chiffrées recueillies par l'auteur de programme dans la partie d'analyse du territoire.

La présentation est disponible via le site internet de l'opération de développement rural :

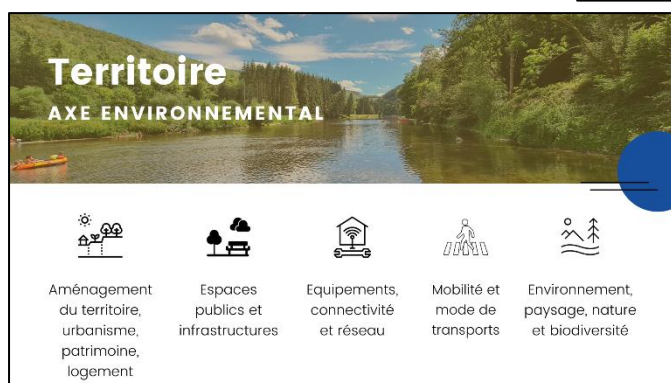
https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation_commune_de_vresse.pdf

Consultation – travail en sous-groupe

Réflexion globale sur votre village et votre commune : atouts, faiblesses et pistes d'action

- Les citoyens se mettent en groupes de 4 à 6 personnes.
- Au sein de chaque groupe, un secrétaire est désigné, il notera les réflexions.
- Les villageois sont désormais invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'action de la commune sur différents grands thèmes.

Axe social (services et associatif) : lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.



Axe environnemental (territoire) : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

Axe économique (travail et activités) : emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.



- Chaque groupe a 15 minutes par thèmes.
- L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, ...

i. Résultat des échanges

Voir tableau

Atelier de consultation – Réflexion sur les villages de Orchimont et Hérisson, et la commune

Thématique	Atouts	Faiblesses	Pistes d'action
Services et associatif – réflexions liées à l'axe Social			
Vie associative, vie au village et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Rue accueillantes et organisations de manifestations • Beaucoup d'activités mises en place (jujitsu, chorale, yoga, boîte à livres, etc). • Vie associative (3X20, jeunes, comités des fêtes, Asbl des voisins d'Orchimont • Entraide et solidarité entre les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement par rapport aux activités notamment pour les jeunes // peu d'activités mises en place pour les jeunes. • Nécessité d'augmenter les liens sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quid de l'avenir de la commune dans une perspective de fusion (avec Gedinne et Bièvre) ? Quelles sont les informations actuelles ?
Lieux de rencontres et d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une salle de village 		<ul style="list-style-type: none"> • Réfection des aires à proximité de la gare de Nafraiture et de l'abreuvoir d'Hérisson. • Création de placettes pour Orchimont et Hérisson • Création d'un lieu de rencontres avec bancs, bbq et aire de pique-nique.
Population (aînés, jeunes, petite enfance) et aides	<ul style="list-style-type: none"> • Services du CPAS (repas à domicile) 		<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite de trouver des solutions pour encourager l'arrivée de nouveaux habitants.
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de qualité avec des services (ATL, Bus scolaire, écoles à proximité) 		<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une école secondaire. • Quelle anticipation pour le maintien des écoles fondamentales et primaires sur la commune ?
Information et communication			
Santé et services d'urgence		<ul style="list-style-type: none"> • Manque de médecins 	<ul style="list-style-type: none"> • Quid des services urgences (aide de la commune pour les urgences par hélicoptère) ?

		<ul style="list-style-type: none"> • Crainte en ce qui concerne l'éloignement du nouvel hôpital à Houdemont. • Difficulté pour les services de secours sur Hérisson car le village est éloigné 	
Sport et culture	<ul style="list-style-type: none"> • Plaine de jeux 		<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un club de VTT. • Développement de coopération culturelle transfrontalière entre Vresse et les communes françaises.
Territoire – réflexions liées à l'axe Environnement			
Mobilité Sécurité routière		<ul style="list-style-type: none"> • Circulation des camions dangereuse sur les grands axes de circulation • Manque de marquage routier sur la route entre Orchimont et Bièvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la mobilité pour les personnes à mobilité réduite (service à la demande). • Mise en place d'un système de véhicule partagé.
Environnement, paysage, nature et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de la réserve naturelle • Projet LIFE : connections transfrontalières qui renforcent la biodiversité. • Fauchage tardif 		<ul style="list-style-type: none"> • Réouverture de points de vue pour paysage sur les vallées • Création de bocages et de haies vives.
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine bâti (chapelles, églises) et rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de moyens pour l'entretien de l'abreuvoir d'Hérisson 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiers avec installation de panneaux historiques. • Entretien du chemin du tram et de la rue Corne du Cerf. • Recréation d'une fontaine pour son eau potable.
Aménagement du territoire et urbanisme		<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments inoccupés sur Hérisson (ancienne école) ? Que faire ? • Augmentation du prix de l'immobilier 	<ul style="list-style-type: none"> • Quid de la politique de logement pour le personnel de la prison qui souhaiterait s'installer dans la commune ? • Révision du plan de secteur (plus d'emplacement pour bâtir).
Espaces publics			<ul style="list-style-type: none"> • Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et prime d'encouragement pour les particuliers.
Propreté publique		<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des égouts 	

Téléphonie, connectivité et réseau		<ul style="list-style-type: none"> • Connection internet de mauvaise qualité pour le hameau de Hérisson. 	
Travail et activités – réflexions liées à l'axe Économie			
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un Hôtel • Opportunités avec la possible création du parc national de la Semois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'envergure des projets touristiques (gros potentiel). • Taxes pour les seconds résidents élevées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de panneaux didactiques le long des sentiers. • Comment canaliser le tourisme en ce qui concerne la visite des réserves naturelles : placement de panneaux d'information.
Commerces		<ul style="list-style-type: none"> • Manque de commerces de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une épicerie-pâtisserie. • Favoriser le commerce de proximité. • Création d'une épicerie mobile.
Emploi et formation			<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les possibilités de recrutement pour les jeunes de la commune quant à la future prison de Sugny. • Comment encourager le télétravail en améliorant la connexion et avec l'installation de Hub permettant de se retrouver dans un lieu précis.
Agriculture			
Sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Droit d'affouage. 		<ul style="list-style-type: none"> • Quid de la coexistence entre les usagers de la forêt ? Demander de plus de précisions concernant les horaires de chasse.
Economie locale	<ul style="list-style-type: none"> • Services communaux de qualité • Présence de la ferme des bisons (Bison Ranch) • Marchés du terroir de Vresse 		<ul style="list-style-type: none"> • Quid de la production d'électricité locale ?

Les suites de l'ODR

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 19 mars) !

Rédaction du compte-rendu
Juliette Maquet et Bruno Echterbille
Agents de développement



Annexe : liste de présences (15)

Mme	LAVAL	Nathalie	Orchimont
M.	DION	Robert	Orchimont
Mme	BRUSSELMANS	Charlotte	Orchimont
Mme	KESTEMONT	Paule	Orchimont
Mme	DEVLAMINCQ	Françoise	Orchimont
Mme	MICHIELS	Julie	Orchimont
Mme	LEONET	Virginie	Hérisson
M.	MONIN	Francis	Orchimont
Mme	BRACHER	Sylvie	Orchimont
M.	ROBINET	Marc	Nafraiture
M.	RYELANDT	Jean	Orchimont
M.	LEFEVRE	Claudy	Orchimont
M.	MONIN	Luc	Orchimont
M.	NOEL	Jean-Philippe	Hérisson
M.	DION	Francis	Orchimont